

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 4 juillet 2013

### Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Édith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE  
Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR - Nathalie DELTIMPLE - Didier SARRAT - Touria BELHANAFI - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON (à partir de l'aff n°2013-221) - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU - Sylvie LESTURGEON – Josiane PEREZ - Patricia FENOCCHIO - Lahcen BAYTI - Christian MILLIER - Marie-Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL - Dominique POUSTYNNIKOFF - Sylvie TRAUTMANN - Nathalie MARCADET-LABARBE - Marie-Céline LAFARIE - Pascal BREUZARD - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHÉLEMY

### Absents ayant donné procuration :

Corinne GONET	procuration à	Danielle LE ROY
Michel OLIVIER	procuration à	Odette EYSSAUTIER
Éric MARTIN	procuration à	Franck RAYNAL
Pascal BREUZARD	procuration à	Sylvie TRAUTMANN

### Absent :

Frédéric DANJON (jusqu'à l'aff n°2013-221)

Secrétaire de séance : Isabel VINCENT-PEREIRA

\*\*\*

## Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2013

\*\*\*

## Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*

### **aff n°2013-212 : Exercice 2013 – Budget supplémentaire – Reprise des résultats 2013**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Budget Supplémentaire de la Ville pour l'exercice 2013 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans la délibération.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Abstention de Mme Ufferte et de M. Barthélemy.**

**Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Poustynnikoff et MM. Raynal, Martin, Breuzard votent contre.**

### **aff n°2013-213 : Exercice 2013 – Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver, conformément à l'annexe, l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Poustynnikoff, Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.**

### **aff n°2013-214 : Exercice 2013 – Répartition n°3 des crédits de subventions**

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions

dans les conditions précisées dans la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Poustynnikoff et de MM. Raynal, Martin, Breuzard.**

**aff n°2013-215 : Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) – Actualisation du coefficient multiplicateur**

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 8,28 le coefficient multiplicateur actualisé applicable en 2014 aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Mme Ufferte et M. Barthélemy votent contre.**

**aff n°2013-216 : Admission en non-valeur des produits communaux irrécouvrables**

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter l'admission en non-valeur, pour un montant de 10 723,89 €, de produits communaux irrécouvrables.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-217 : Requalification de la Maison municipale de Saige – Actualisation du plan de financement prévisionnel**

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel actualisé ;
- de dire que la Ville s'engage, en cas de défaillance d'un ou plusieurs cofinanceurs, à augmenter d'autant son autofinancement.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Poustynnikoff et de MM. Raynal, Martin, Breuzard.**

**aff n°2013-218 : Mobilier urbain d'information – panneaux bifaces – avenant n°1 au marché avec CLEAR CHANNEL – Prolongation d'une année**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure un avenant n°1 de prolongation d'un an du marché de mobilier urbain avec la société CLEAR CHANEL et de fixer le terme de ce marché à la date du 17 juillet 2014.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-219 : Hôtel de Ville – Travaux de modernisation – avenants n°3 avec MCE PERCHALEC, TECHNIPOSE et DYNAMIC PEINTURES**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure les avenants n°3 aux marchés n°11029E, n°11029G et n°11029J.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mme Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°2013-220 : École élémentaire Jules Ferry – Réaménagement et extension – avenants n°1 avec SOPEGA, AP BATIMENT, SECB et LATORRE**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°1 au marchés n°12073A, n°12073B, n°12073D, n°12073G.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mme Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°2013-221 : Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière – avenant n°1**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°1 au marché avec l'entreprise SAS CEPECA CITEOS.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-222 : Poste d'attaché de presse – Contractuel de Catégorie A en contrat à durée indéterminée**

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 un poste de contractuel de catégorie A à durée indéterminée dont le profil et les missions sont décrites dans la fiche annexée à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Poustynnikoff et de MM. Raynal, Martin, Breuzard.**

**aff n°2013-223 : Poste de Directrice de la Communication - Contractuel de Catégorie A en contrat à durée indéterminée**

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 un poste de contractuel de catégorie A à durée indéterminée dont le profil et les missions sont décrites dans la fiche annexée à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Poustynnikoff et de MM. Raynal, Martin, Breuzard.**

**aff n°2013-224 : SEM AGIR – Rapport de gestion – Exercice 2011/2012**

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport de gestion de la S.E.M. AGIR pour l'exercice 2011/2012 joint en annexe à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mme Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°2013-225 : Adhésion à l'association Finances Gestion Évaluation des Collectivités Territoriales (AFIGESE)**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les statuts de l'AFIGESE,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le dossier d'adhésion à l'association
- de verser une cotisation fixée à 270 € pour 2013 sur présentation d'une facture.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-226 : Agenda 21 – Programme de prévention et de lutte contre la précarité énergétique – Adhésion au Réseau Préca Énergie 33 animé par le CREAQ**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer au CREAQ / Réseau Préca Énergie 33 une subvention de 3 000 € par an sur la durée du plan d'actions Agenda 21 2012/2015, sur présentation du bilan d'activités annuel de l'accompagnement réalisé par le réseau sur Pessac.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte au réseau

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-227 : Site du Bourgailh – avenant n°1 à la convention d'accès et de gestion avec la CUB**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les modifications apportées à la convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention précitée.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-228 : Aquitaine Cap Métiers – Bail emphytéotique avec le Conseil Régional d'Aquitaine**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la conclusion d'un bail emphytéotique administratif avec le Conseil Régional pour le projet Cap Métiers,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-229 : Rue Thomas Edison – Désaffectation et déclassement du domaine public communal**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de la bande de terrain devant être cédée à la SCCV COLISEE
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-230 : Rue Thomas Edison – Cession à la SCCV COLISEE**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la cession à la SCCV COLISEE ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait être substituée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-231 : Groupe scolaire Jules Ferry – Convention de servitude avec la CUB pour le passage d'un collecteur d'eaux usées et pluviales**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la constitution de la servitude au profit de la Communauté Urbaine de Bordeaux
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-232 : Rue du Luc – Construction de logements collectifs et individuels par AQUITANIS – Participation de la Ville à la surcharge foncière**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter la participation de la Ville à la surcharge foncière pour la construction de 31 logements locatifs sociaux rue du Luc à Pessac, d'un montant de 147 000 €,
- d'approuver la convention avec AQUITANIS et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-233 : Pessac en Scènes – Activité Spectacles vivants – Tarifs de la saison culturelle 2013/2014**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la grille tarifaire pour les abonnements et l'achat de places de spectacles au titre de la saison 2013-2014 de Pessac en Scènes.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mme Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°2013-234 : Convention de coopération avec le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette coopération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-235 : Mise en œuvre de permanences d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi linguistique – Convention avec le CLAP Sud Ouest**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de partenariat avec le CLAP Sud-Ouest,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents se rapportant à ce projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-236 : Formation « Accès aux Compétences Clés CUB Sud » - Convention de partenariat du groupement solidaire**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de partenariat du groupement solidaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents et avenants se rapportant à ce projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-237 : Plan régional de formation « Compétences Clés Bordeaux Sud Ouest et Arcachonnais » - Convention de partenariat du groupement solidaire et avenant n°1**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de partenariat du groupement solidaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents et avenants se rapportant à ce projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-238 : Permanences d'INFODROITS à la Plateforme des Services au Public – Maison du Droit et de la Médiation**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les statuts de l'association INFODROITS,
- d'y adhérer en réglant la cotisation de 30 € pour l'année 2013 sur présentation d'une facture,
- d'approuver les termes de la convention entre l'association INFODROITS et la Ville pour l'année 2013,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2013-239 : Convention de partenariat avec le Club de prévention spécialisée ACTION JEUNESSE PESSAC**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Pessac et l'association Action Jeunesse Pessac
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer
- d'autoriser le versement d'une subvention annuelle, 18 000 € pour l'année 2013, ainsi que le cofinancement de certaines actions spécifiques.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

***La séance est levée à 22h30***